

Décret : stratégie de développement durable - plan d'action 2027 - 2031

Monsieur le président

Monsieur le commissaire du gouvernement

Chères et Chers Collègues

Je m'exprime en mon nom propre et comme membre de la CFG qui a soutenu le renvoi et la diminution du montant à CHF 10 mio.

Je fais partie des collègues du Centre qui vont aussi soutenir le renvoi et la diminution.

Et cela pour cohérence et responsabilité.

Effectivement, il y a de bons retours concernant le premier volet de la stratégie et pour cela c'est important de continuer avec une stratégie. Ces mesures sont nécessaires et méritent d'être soutenues, ce qui justifie la transmission d'un deuxième volet.

Je souhaite, au vu des améliorations obtenues, que le Conseil d'Etat priorise mieux les différentes mesures pour ces cinq prochaines années.

Personnellement je ne suis pas opposée à telle mesure à telle autre mesure mais attend du Conseil d'Etat qu'il effectue lui-même ce travail de priorisation en privilégiant la transversalité quand elle n'est pas déjà normale dans un cadre d'efficacité.

Parce que le travail transversal ça devrait être une culture de travail déjà acquise. Toutefois j'entends qu'il faut créer des ponts.

Dans ce plan il faut se concentrer aux actions et aux mesures (former, accompagner, je suis d'accord) MAIS compte tenu des finances publiques, un effort commun est requis.

Oui, prenons nos responsabilités et demandons une ultérieure priorisation des mesures du plan dans le but de pouvoir fonctionner avec une enveloppe réduite. De nouveaux investissements et plans d'actions nous attendent, donc un effort commun est demandé.

J'ai terminé M. le président.